

DELIBERATION N° 2023-33
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 17 Novembre 2023

SEANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Luc PLANCHARD, M. Loïc LAUBIER, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Alain BAUGET
M. Philippe GRILLOT donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

Objet : Participation au repas de fin d'année 2023 pour les personnes âgées

Monsieur le Maire évoque que le repas de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 70 ans ayant eu un franc succès en 2022, il souhaite réitérer pour 2023 et propose que le repas soit :

- Gratuit pour les personnes de 70 ans et plus, ainsi que pour les conseillers municipaux présents
- 25 € par personne (pour les conjoints ou autres participants)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité ce tarif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Luc PLANCHARD



Le Maire,
Alain BAUGET

